

# BILAN DE L'ANNÉE 2023



# SOMMAIRE

Ambition 1 : Accroître l’attractivité des formations et des métiers du secteur sanitaire et social .....	3
Ambition 2 : Adapter l’offre de formation pour répondre aux besoins croissants des ligériens.....	10
Ambition 3 : Favoriser la réussite des apprenants en formation sanitaire et sociale.....	21
Ambition 4 : Penser l’installation durable des futurs professionnels au sein des territoires ligériens.	32

# Ambition 1 : Accroître l'attractivité des formations et des métiers du secteur sanitaire et social

## Objectif 1 : Moderniser la communication et l'information sur les formations et métiers du secteur sanitaire et social

### Mesure 1 : Promouvoir les métiers et formations du secteur sanitaire et social en s'appuyant sur des notions mobilisatrices



- 5 562 apprenants entrés en première année de formation sanitaire et sociale
- 796 apprenants présents en formation uniquement par la voie de l'apprentissage, toutes années confondues

Source : Suadéo et SolSTISS - données sur l'année de promotion 2023



- 85,3% des effectifs entrés en formation sont des femmes et 14,7% sont des hommes.
- Parmi les publics entrés en formation, 32,3% sont en poursuite d'études, 42,9% sont à la recherche d'un emploi et 24,8% en activité\*.

Source : Suadéo - données sur l'année de promotion 2023

\*Cette catégorie inclue notamment les publics en contrats d'alternance (apprentissage et contrat de professionnalisation) et les personnes en contrat à durée indéterminée et déterminée (CDI et CDD).



- 4 Pockets métiers sont disponibles sur le secteur sanitaire et social :
  - Les métiers du social
  - Les métiers du paramédical
  - Les métiers des services à la personne
  - Les métiers du médical (comprenant le métier de sage-femme)

Source : site [choisirmonmetier-paysdelaloire.fr](https://choisirmonmetier-paysdelaloire.fr)



- 7,3% d'arrêts en 2023, représentant 858 arrêts/interruptions de formation.
- 217 abandons comptabilisés en 2023, représentant ¼ de l'ensemble des arrêts de formation.

Source : SolSTISS Apprenants



- **7658 offres d'emploi déposées sur le secteur de la santé et 3434 offres déposées sur le secteur des services à la personne en 2023\***
  - 3853 candidatures en réponse aux offres d'emploi de ces 2 secteurs ont été enregistrées (2622 pour le secteur de la santé et 1231 pour les services à la personne).
- **108 offres d'alternance déposées sur le secteur de la santé et 159 sur le secteur des services à la personne en 2023\*\***
  - 126 candidatures dénombrées en réponse aux offres par alternance sur le secteur de la santé et 450 candidatures sur le secteur des services à la personne
- **7 offres de stage mises en ligne sur ces 2 secteurs\*\***
  - 11 candidatures comptabilisées sur ces 2 secteurs.
- **252 profils employeurs ont été créés sur le secteur de la santé et 111 sur les services à la personne\*\***

Source : Solutions&co

\*Ces données comprennent toutes les typologies de contrats (alternance, CDI, CDD, etc.) et portent sur la période du 01/05/2023 au 31/12/2023

\*\* Ces données portent sur la période du 01/05/2023 au 31/12/2023



*En 2023, les métiers d'aide-soignant et d'infirmier se classent parmi les 10 premiers métiers les plus recherchés par les employeurs sur nousemplois.fr.*

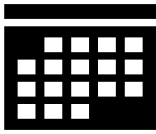
*Au second semestre 2023, le métier d'aide-soignant est le 15<sup>e</sup> métier le plus recherché par les candidats. Les métiers d'auxiliaire de vie et d'aide à domicile arrivent respectivement en 22<sup>e</sup> et 27<sup>e</sup> position.*  
Source : Solutions&co

\*\* En date de décembre 2023.



Depuis juillet 2023, les plateformes *Choisirmonstage* et *Choisirmonapprentissage* ont été supprimées, afin d'être fusionnées sur la plateforme [nousemplois.fr](https://nousemplois.fr)

La plateforme Josette, anciennement pilotée par l'ARS Pays de la Loire, a également été intégrée à la plateforme nousemplois.fr en 2023. Cette plateforme permettait de mettre en relation les établissements employeurs du secteur sanitaire et social avec des candidats intéressés par des offres d'emploi durant les périodes estivales, et de crise sanitaire.



- Evènements dédiés aux actions de communication et sensibilisation aux métiers sanitaires et sociaux pour les professionnels de l'orientation, la formation, l'insertion, et plus largement tous les acteurs du secteur sanitaire et social :
  - 05/04/2023 : Webinaire animé par le CARIFOREF et l'INSEE « **Quels sont les métiers qui recruteront en 2030 en Pays de la Loire ?** » (145 participants)
  - Printemps 2023 : Première édition des Big Bang de l'Emploi (30 000 visiteurs), avec un dôme « Santé »
  - 14/11/2023 : Webinaire animé par le CARIFOREF « **Les métiers du Grand Âge : comment donner envie de s'y orienter ?** » (26 participants)
  - 04/12/2023 : Atelier sur l'attractivité des formations et des métiers du secteur sanitaire et social lors de l'évènement annuel dédié aux formations sanitaires et sociales (14 participants)
  - Fin 2023 : Finalisation des travaux du « groupe opérationnel Métiers du social » créé par la DREETS et animé par l'URIOPSS, et diffusion du « **Go Métiers du social** ». Ce livrable promeut une action visant à « faire connaître et rendre visibles les métiers du social » auprès des jeunes et publics en reconversion professionnelle.



**83% des enseignants** ayant participé au BBE 2023 se disent satisfaits ou très satisfaits de l'évènement



Le samedi 25 novembre 2023, la Région a lancé la première édition de « **La Promotion** » regroupant 100 jeunes Ligériens volontaires âgés de 15 à 20 ans, issus des 5 départements. Ils sont lycéens, étudiants, apprentis ou jeunes actifs, et apportent leurs réflexions dans la construction des politiques régionales en faveur de la jeunesse. Au cours de l'année 2024, ce collectif de jeunes travaillera sur les sujets liés à **l'orientation**.

➤ **Perspectives d'actions pour 2024-2025 :**

- Impulser et coordonner un travail partenarial sur la communication portée sur les métiers et formations sanitaires et sociales.
- Encourager les fédérations professionnelles de branches à accueillir des stagiaires des classes de troisième et de seconde dans leurs structures adhérentes.
- Engager un travail sur l'orientation des publics issus des filières de baccalauréat professionnel en institut de formation aide-soignant (IFAS).
- Suivre les travaux menés par « La Promotion » sur l'orientation.
- Encourager les fédérations professionnelles de branches à accueillir des stagiaires des classes de troisième et de seconde dans leurs structures adhérentes – mesure en co-portage avec la DREETS Pays de la Loire.

## Mesure 2 : Développer et encourager les dispositifs de communication par les pairs pour attirer plus fortement vers ces formations et métiers



- Environ 4700 dossiers de candidature reçus pour les formations sanitaires et sociales pour près de 3700 places ouvertes à la sélection
- Des taux de pression en forte baisse pour :
  - Aide-soignant, avec un taux de pression de 1,1 à la rentrée de janvier et de 1,3 à la rentrée de septembre 2023 (contre respectivement 2,06 et 2,1 en 2022).
  - Auxiliaire de puériculture, avec un taux de pression de 6,4 à la rentrée de septembre 2023 (contre 15,1 en septembre 2022).
  - Accompagnant éducatif et social, avec un taux de pression de 0,4 pour les cycles longs (rentrée d'avril 2023) et de 0,6 pour les cycles courts (rentrée de septembre 2023) contre respectivement 0,5 et 0,7 en 2022.

Source : résultats de l'enquête taux de pression 2023



- **164 professionnels des secteurs de la Santé et de la Cohésion sociale inscrits en décembre 2023 sur la plateforme « rencontre un pro »**
- **1328 demandes de prise de contact comptabilisées sur les 12 derniers mois**



L'évènement dédié aux FSS du 04/12/2023 a permis l'inscription de **11 professionnels supplémentaires** dont 4 éducateurs spécialisés, 4 assistants de service social et 2 éducateurs de jeunes enfants.

Source : CARIFOREF Pays de la Loire

- Pour la première fois, **le métier de l'aide à la personne** a été présenté en compétition lors des finales régionales de la 47<sup>e</sup> édition de la compétition des métiers Worldskills (3 et 4 mars 2023 à Angers, au cours de l'étape du Maine-et-Loire du Big Bang de l'emploi).
  - 3 candidates étaient en compétition.

*Source : Direction de l'orientation, de l'animation territoriale et de l'insertion professionnelle*



- Des actions et des évènements de communication par les pairs ont été mis en place sur les 5 départements, dont :
  - Le Big Bang de l'Emploi (BBE) – Région Pays de la Loire (mars – avril 2023)
  - La semaine « Laval Emploi » - Laval Agglomération (octobre 2023)
  - Le Rallye des services aux personnes – Communauté de commune d'Erdre & Gesvres (octobre 2023)
  - Les forums de découverte des métiers par le geste en Vendée – CLEFOP Ouest (septembre à décembre 2023)
  - Le forum des métiers et des formations Sarthe Nord, avec un pôle sur le secteur sanitaire et social composé d'entreprises et d'organismes de formation (février 2023)
  - Le tremplin des métiers du domicile - journée "Osez les métiers de service d'aide à la personne" sur le territoire de Saumur Val de Loire Agglomération (octobre 2023)

*Source : Direction de l'orientation, de l'animation territoriale et de l'insertion professionnelle*

➤ **Perspectives d'actions pour 2024-2025 :**

- Construire collectivement avec l'ensemble des partenaires du secteur sanitaire et social le dôme « Santé-Lien social -Propreté » du BBE 2024.
- Encourager la représentation des métiers de l'aide à la personne lors des prochaines finales régionales de la compétition des métiers Worldskills en 2025 (en compétition et en animation – démonstration), et y introduire le métier d'infirmier.
- Promouvoir et encourager auprès des instituts de formations sanitaires et sociales post-bac la mise en place d'initiatives et d'actions d'immersion dans leurs établissements.
- Recenser et valoriser les outils et dispositifs de promotion probants au sein d'un espace ressources afin d'accroître l'attractivité des formations et métiers du secteur sanitaire et social.
- Encourager l'installation du dispositif « La cordée de la réussite » dans le secteur sanitaire et social – en co-portage avec la DREETS Pays de la Loire.

## Objectif 2 : Innover au service de l'attractivité des formations et métiers du secteur sanitaire et social

### Mesure 3 : Renforcer le recours aux technologies et outils innovants dans les actions d'orientation



- 1 atelier avec des casques de réalité virtuelle dans l'Orientibus, avec 3 films présentant 10 métiers en lien avec le SRFSS 2023-2028
- 1 casque de réalité virtuelle mis à disposition par l'Association régionale des missions locales lors du Big Bang de l'Emploi 2023 - découverte du métier d'agent de service hospitalier (ASH)

Source : Direction de l'orientation, de l'animation territoriale et de l'insertion professionnelle



- En 2023, 393 journées d'animation Orientibus ont été mises en place sur les territoires ligériens.
  - **2 journées ont porté spécifiquement sur le secteur sanitaire et social :**
    - Le forum de découverte des métiers par le geste, organisé par le Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie (85) le 3 octobre 2023.
    - La journée d'information sur les métiers et formations, organisée par l'agence France Travail de Saint-Herblain (44) le 12 décembre 2023.
  - **3 films à 360 degrés disponibles sur le secteur, permettant de présenter 10 métiers du secteur sanitaire et social :**
    - Soins infirmiers et rééducation (infirmier, masseur-kinésithérapeute, ergothérapeute)
    - Services à la personne (aide-soignant, animateur, chef cuisinier, infirmier)
    - Petite enfance (auxiliaire de puériculture, infirmier puériculteur et responsable multi-accueil)

Source : Direction de l'orientation, de l'animation territoriale et de l'insertion professionnelle



➤ **Perspectives d'actions pour 2024-2025 :**

- Identifier les outils et technologies innovantes pour promouvoir les métiers du secteur sanitaire et social dans le cadre de la construction collective du dôme « Santé-Lien social - Propreté » du BBE 2024 : jeu de société, casque de réalité virtuelle d'Uniformation, simulateur de vieillissement, etc.
- Engager des réflexions en lien avec la plateforme Wilbi sur la création de contenu et la consolidation des informations sur les métiers du secteur sanitaire et social
- Augmenter le nombre de films à 360 degrés sur le secteur sanitaire et social, avec la création d'un nouveau projet sur les services à la personne, et l'engagement d'une réflexion sur la mise en place d'un projet de vidéo sur les métiers du travail social.

## Ambition 2 : Adapter l'offre de formation pour répondre aux besoins croissants des ligériens

---

### Objectif 3 : Renforcer l'agilité et la souplesse de l'offre de formation sanitaire et sociale en lien avec l'évolution des besoins de la population ligérienne

#### Mesure 4 : Observer l'évolution des besoins du secteur et partager les diagnostics

➤ **Perspectives d'actions pour 2024-2025 :**

- Poursuivre la participation de la Région aux travaux menés par l'ARS Pays de la Loire sur la construction d'un observatoire ressources humaines/formations paramédicales et sociales.
- Relancer les travaux du contrat d'objectif sectoriel emploi-formation-orientation (COS EFO) sur le secteur de la Cohésion sociale, parmi lesquels ceux portant sur l'axe « Observation ».
- Actualiser le portrait sectoriel du secteur de la Cohésion sociale, en lien avec le CARIFOREF Pays de la Loire.
- Recenser les données relatives à la certification dans le cadre des remontées statistiques de la DREETS Pays de la Loire.

#### Mesure 5 : Accroître l'agilité et l'adaptation de l'appareil de formation

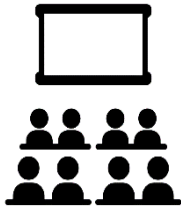


- En 2023, la Région a délivré en lien étroit avec la DREETS et l'ARS Pays de la Loire :
  - 62 agréments auprès des instituts de formations sanitaires et sociales.
  - 9 modifications d'agrément auprès des instituts de formations sanitaires et sociales.
- Dans les instituts de formations sanitaires, la Région a également procédé à l'agrément de 28 directeurs.
- Dans les instituts de formations sociales, la Région a procédé à l'habilitation de 11 directeurs et 17 responsables de formation.
- Plusieurs diplômes sont concernés par des renouvellements d'agrément courant 2023 : assistant familial, infirmiers spécialisés, CAFERUIS, CAFDES, médiateur familial, etc.

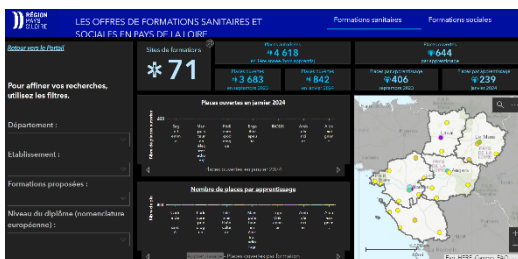
*Source : Service formations sanitaires et sociales*



Le module « Agrément », prévu d'être intégré dans l'outil SolSTISS, n'était pas disponible en 2023. Son installation est prévue pour l'année 2025.



- En 2023, près de 12000 **places de formations sanitaires et sociales étaient agréées ou autorisées** au sein des 124 instituts de formation des Pays de la Loire parmi lesquelles **9436 places conventionnées**.
  - Au total, 7862 places de formations sanitaires et 1574 places de formation en travail social étaient conventionnées en 2023 (toutes années confondues).
- **170 places de formation en soins infirmiers et 200 places de formation aide-soignant ont été créées en Pays de la Loire en 2023**, portant respectivement leur nombre à 1700 et 2000 places.



Les informations relatives à l'offre de formations sanitaires et sociales, et son évolution, sont présentes sur les Pays de la Loire. Elles sont disponibles et mises à jour régulièrement sur le portail [Ligéo](#) de la Région.



- En 2023, **75,5%** des places de formation conventionnées par la Région étaient occupées dans les instituts de formations sanitaires et **76%** des places conventionnées dans les instituts de formations sociales.
  - *Les indicateurs portant sur le nombre d'entrées en formation et le nombre de candidats figurent parmi les indicateurs de l'ambition 1 (cf. pages 3 et 6)*



En lien avec le Livre Blanc du Travail social paru fin 2023 et la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, les diplômes d'Etat (DE) du travail social font actuellement l'objet d'évolutions. Les référentiels de formation sont ainsi restructurés en **plusieurs blocs de compétences** afin de répondre aux objectifs suivants :

- Favoriser le **décloisonnement des métiers** et rendre plus visibles les identités professionnelles dans les pratiques (clarification du commun et du spécifique dans les DE) ;
- Renforcer la **mobilité professionnelle** en facilitant les passerelles entre DE du travail social ;
- Renforcer la **lisibilité** de l'offre de formation des DE du travail social ;
- Adapter les compétences professionnelles aux **besoins** des populations concernées et au marché de l'emploi.

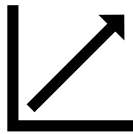
Chaque diplôme d'Etat est réorganisé à partir d'un modèle homogène et cohérent, composé de 4 blocs de compétences. Selon le niveau des certifications, une déclinaison des compétences génériques est également appliquée.

➤ **Perspectives d'actions pour 2024-2025 :**

- Poursuivre le déploiement des places de formation dans les secteurs exposés aux plus grandes difficultés de recrutement.
- Mener plusieurs études de besoins auprès des employeurs sur la création d'une offre de formation de manipulateur en électroradiologie médicale, psychomotricien et ergothérapeute, en lien avec l'ARS Pays de la Loire.
- Etudier l'opportunité sur la création d'une offre de formation de technicien de l'intervention sociale et familiale (TISF) en Vendée.
- Mener un travail d'étude sur la demande d'extension du nombre de places de formation de masseur-kinésithérapeute dans les instituts actuels.
- Créer 65 places de formation d'auxiliaires de puériculture et 65 places de formation d'éducateurs de jeunes enfants, dans le cadre d'un appel à candidature.
- Poursuivre la mobilisation et la participation de la Région aux différentes actions et travaux de prospective menés par les partenaires du secteur sanitaire et social.
- Accroître l'articulation entre les travaux réalisés dans le cadre du SRFSS 2023-2028 et des travaux sectoriels de la Santé et de la Cohésion sociale.
- Partager les évolutions des référentiels de formation auprès des instituts de formation en travail social lors des réunions de bilan sur les certifications, organisées par la DREETS.

## Objectif 4 : Poursuivre le déploiement de réponses variées et innovantes au service de la qualité des formations sanitaires et sociales

### Mesure 6 : Poursuivre le développement de l'alternance dans les formations sanitaires et sociales



- En 2023, 796 places par apprentissage étaient occupées dans les formations sanitaires et sociales, **dont 439 dans les formations sanitaires et 357 dans les formations en travail social.**
  - 342 places par apprentissage étaient occupées en formation d'aide-soignant.
- **146 apprenants en contrats de professionnalisation** étaient recensés dans les formations sanitaires et sociales, dont 82 dans les formations en travail social et 64 dans les formations sanitaires.

*Source : Données issues de SolSTISS – Export Agora sur les données apprenants 2023. Ces données sont susceptibles de ne pas être exhaustives car toutes les formations sanitaires et sociales ne sont pas intégrées sur cette plateforme.*



- En 2023, **les formations d'accompagnant éducatif et social (AES), d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture** ont été concernées par des ouvertures de sites de formation par apprentissage :
  - AES : ouverture d'une antenne de formation du CEFRAS, située à Saumur (49) et d'une session de formation au lycée Robert Schuman, situé à Château-Gontier (53).
  - Aide-soignant : ouverture d'une nouvelle offre de formation par apprentissage au Lycée Nazareth, situé à Loir-en-Vallée (72), et de plusieurs offres de formation en Loire-Atlantique :
    - Lycée Charles Peggy, situé à Gorges (44) ;
    - Lycée Sacré-Cœur-la-Salle, situé à Nantes (44) ;
    - Antenne de formation du Centre hospitalier de Saint-Nazaire à Guérande (44).
  - Auxiliaire de puériculture : ouverture d'une offre de formation au Lycée Les Buissonnets, situé à Angers (49).



- **5 nouvelles formations ont été ouvertes à la modalité de l'apprentissage** : manipulateur en électroradiologie médicale, infirmier, infirmier en bloc opératoire, masseur-kinésithérapeute et ergothérapeute.

*Source : Service formations sanitaires et sociales*



- **800 contrats d'apprentissage** accompagnés par l'OPCO Santé en 2023, dont :
  - 198 sur le diplôme d'Etat d'aide-soignant ;
  - 86 sur le diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social ;
  - 78 sur le diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé.
- **117 contrats de professionnalisation** accompagnés l'OPCO Santé en 2023, dont :
  - 41 sur le diplôme d'Etat d'AES ;
  - 25 sur le diplôme d'Etat d'aide-soignant ;
  - 6 sur le diplôme d'Etat moniteur-éducateur.
- **154 PRO-A** ont été financées par l'OPCO Santé en 2023, dont :
  - 63 sur le diplôme d'Etat d'aide-soignant ;
  - 17 sur le diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social ;
  - 5 sur le diplôme d'Etat d'infirmier (année 2 et 3).

Source : Données de l'OPCO Santé « Présentation des chiffres – contrats en alternance » datant du 12/02/2024



- **621 contrats d'apprentissage** accompagnés par Uniformalion en 2023, dont :
  - 8 sur le diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture ;
  - 7 sur le diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants – EJE.
- **90 contrats de professionnalisation** accompagnés par Uniformalion en 2023, dont :
  - 14 sur le domaine Formacode de l'intervention sociale et familiale ;
  - 1 sur le domaine Formacode d'auxiliaire de puériculture.
- **153 PRO-A** accompagnés par Uniformalion en 2023, dont :
  - 2 sur les domaines Formacode d'aide-soignant, d'intervention sociale et familiale et EJE ;
  - 1 sur le domaine Formacode d'auxiliaire de puériculture.

Source : Données d'Uniformalion « Bilan Alternance 2023 » datant du 23/02/2024



- **80 contrats d'apprentissage** soutenus par l'ANFH en 2023, dont :
  - 57 sur le diplôme d'Etat d'aide-soignant ;
  - 7 sur le diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social ;
  - 7 sur le diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé ;
  - 2 sur le diplôme d'Etat de moniteur-éducateur ;
  - 2 sur le diplôme d'Etat de masseur-kinésithérapeute ;
  - 2 sur le diplôme d'Etat d'ergothérapeute ;
  - 1 sur le diplôme d'Etat d'assistant de service social ;
  - 1 sur le diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants ;
  - 1 sur le diplôme d'Etat d'infirmier.

Source : Données de l'ANFH « Demandes de prise en charge apprentissage 2023 » datant du 27/03/2024

➤ **Perspectives d'actions pour 2024-2025 :**

- Poursuivre la création de places de formation par alternance dans les instituts de formations sanitaires et sociales :
- 3 nouveaux instituts de formation d'auxiliaire de puériculture ouvriront des places par la voie de l'apprentissage en 2024 et 2025 : la Croix-Rouge Française de Laval et l'ARIFTS – sites d'Angers et Rezé.
- 1 nouveau site de formation du CEFRAS dispensant la formation de technicien de l'intervention sociale et familiale (TISF) par apprentissage au Mans ;
- 1 nouvel institut de formation en soins infirmiers de la Fédération de l'hospitalisation privée Val de Loire Océan (FHP VLO) aux Sables d'Olonne, dont les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années seront réalisées par apprentissage.
- Intégrer une analyse de l'insertion professionnelle des apprentis sortis des formations sanitaires et sociales dans l'enquête insertion 2024.

Mesure 7 : Encourager le déploiement des innovations pédagogiques et des expérimentations, l'hybridation des formations et la professionnalisation des acteurs, en accord avec l'évolution des pratiques du secteur



Sur les 11 lauréats, 6 actions innovantes soutenues dans le cadre de l'Appel à projet innovation pédagogique 2021 sont dédiées aux métiers du sanitaire et du social. Plusieurs d'entre eux ont fait l'objet de bilans en 2023, dont :

**Le projet « DEFIS », porté par l'Institut Meslay en partenariat avec Kariateam (85) :**

- Projet visant à déconstruire les préjugés sur les métiers du service à la personne et à valoriser les missions des professionnels de ce secteur.
  - Il vise à former les professionnels des EHPAD (animateurs, infirmiers coordinateurs, gouvernants) à l'intégration des nouveaux salariés, peu ou pas qualifiés, au moyen de la **pédagogie « renversante »**. Ce projet s'est articulé en 4 étapes :
    1. La création d'une plateforme numérique de formation ;
    2. La construction de plusieurs modules (« Je découvre l'EHPAD », « Je protège et me protège », « Je rencontre les résidents », « Maladie d'Alzheimer », et des modules d'aide à domicile) ;
    3. La mise en place de formations auprès des professionnels des structures gérontologiques ;
    4. L'application de la formation auprès des nouveaux salariés, dispensée par les professionnels de ces structures.
- ➔ **4 promotions mises en place entre 2022 et 2023.**



- Retours sur ce projet :
  - Un dispositif très positivement perçu par les professionnels, décrit comme « ludique et interactif » et « flexible » par les professionnels formateurs ;
  - Une bonne appropriation de ce dispositif par les professionnels, particulièrement par les infirmiers coordinateurs ;
  - Une amélioration de l'accueil et de l'intégration des nouveaux salariés ;
  - Une pérennisation des salariés les moins qualifiés dans les EHPAD.
- Pistes de travail futures :
  - Un élargissement de ce dispositif possible aux structures de formation (lycées, IFAS et instituts du travail social) pour déconstruire les représentations sur les EHPAD, préparer et recruter de futurs salariés ;
  - Une adaptation des modalités pédagogiques de formation lorsque les sessions en présentiel ne sont pas possibles, et des contenus de formation.

### Le projet « Agilité pour l'emploi », porté par Via Formation (72) :

- Ce projet porte pour objectif de mieux accompagner les entreprises et demandeurs d'emploi à identifier et mettre en cohérence les savoir-faire pour développer **l'employabilité durable**.
  - Une partie de ce projet porte sur le métier **d'Assistant de vie aux familles (ADVF)**.
- Il s'appuie sur une pédagogie innovante, reposant sur le recours à des outils innovants (outils digitalisés et capsules vidéo, combinaison de vieillissement, réalité virtuelle, etc.) et l'action de formation en situation de travail (AFEST).
- **8 personnes accompagnées** sur le secteur des services à la personne au cours de 5 sessions de formation mises en œuvre du 21/03/2022 au 12/06/2023.
- Retours sur ce projet :
  - Le renforcement des liens entre les acteurs territoriaux de l'emploi et ceux de la formation ;
  - L'amélioration des conditions d'accueil en stage et de l'accompagnement à la fonction de tuteur en entreprise ;
  - La sécurisation continue du parcours de formation des apprenants et de leur première expérience dans les entreprises.
  - Des entreprises soutenues dans l'accueil de stagiaires, leurs méthodes de recrutement et l'intégration de nouveaux salariés.
  - L'utilisation d'outils pratiques d'utilisation (tablettes, jeux sérieux, etc.).



[Lien pour visionner la vidéo ci-dessus sur les différents matériels de manutention](#)



[Lien pour visionner la vidéo ci-dessus sur le repassage](#)



[Lien pour visionner la vidéo ci-dessus sur la réfection du lit](#)

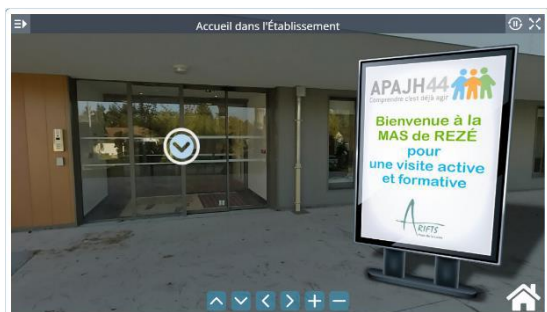


### Le projet « Qualif'IFSO » porté par l'IFSO :

- Projet visant à créer un dispositif de découverte des métiers du médico-social pour lutter contre les préjugés et représentations.
- Par **un environnement immersif** prenant la forme d'un jeu sérieux, ce dispositif s'adressait plus spécialement aux apprenants du dispositif « Je prépare mon parcours vers la formation d'aide-soignant ».
  - En accord avec la Région et l'IFSO, le livrable prendra un nouveau contour plus ciblé sur **la découverte des métiers** que sur la création d'une formation complète.
  - Un livrable est attendu **fin 2025** (vote du report en Commission permanente de juillet 2024).

### Le projet « Se former dans un environnement en réalité restituée et augmentée » porté par l'ARIFTS avec l'APAJH44, ETTIC et ADAPEI44 (44) :

- Projet visant à **accroître les connaissances sur les métiers et formations**, et à préparer les professionnels intérimaires non-diplômés et les demandeurs d'emploi aux **fonctions d'accompagnement des personnes en situation de handicap**.
- **5 personnes entrées en formation**.
- Cette formation est structurée en 2 parties :
  - Deux classes virtuelles de 2 heures, mises en place respectivement en amont de la prise de poste, et à la fin de la formation ;
  - 36 heures de formation complémentaires à la prise de poste, décomposées en 4 modules :



- La connaissance du secteur ;
- L'hygiène et la sécurité ;
- L'accompagnement et la relation dans les actes de la vie quotidienne ;
- Le travail en équipe.

- Le contenu de la formation s'appuie sur un principe de multimodalité, alternant l'apprentissage sur le terrain, des modules de formation en distanciel asynchrones et synchrones, en présence d'un formateur. 3 grandes phases caractérisent ce projet :
  1. La création de **modules en réalité virtuelle** reproduisant des environnements de travail capturés par les équipes de l'ARIFTS grâce à une caméra 3D (APAJH44 et ADAPEI). Les apprenants peuvent ainsi explorer les environnements professionnels et apprendre grâce aux vidéos.
  2. La création d'une **plateforme de formation** dédiée.
  3. Parallèlement, la société ETTIC s'occupe de **l'accompagnement des parcours**, du bon suivi des modules et de la mise en place d'un tutorat.
- À l'issue de la formation, 4 personnes ont indiqué leur souhait de s'engager à plus long terme dans le secteur social, dont 3 personnes dans le champ éducatif, et envisagent une formation leur permettant d'obtenir une qualification.

- Une nouvelle promotion va être mise en œuvre en octobre 2024, avec les mêmes partenaires.
  - A terme, l'ARIFTS souhaite élargir ce projet à d'autres structures employeuses du champ associatif et à d'autres territoires.
- Retours sur ce projet :
  - Structure de formation équilibrant théorie et pratique pour initier les futurs professionnels aux fonctions d'accompagnement des personnes en situation de handicap.
  - Combinaison de différents modes d'apprentissage pour une préparation exhaustive et adaptée aux réalités du terrain.

**Le projet « Académie des métiers des services aux personnes » porté par la MFR La Futaie (53) en partenariat avec l'ADMR, la Fédération départementale et régionale des MFR, la Maison de l'Autonomie du Conseil départemental de la Mayenne et le « Cube Consultant » (rassemblant des salariés de diverses MFR):**

- Projet visant à coconstruire des offres de formation adaptées à chaque territoire rural de la Mayenne, sur appui d'un diagnostic des besoins des acteurs locaux.
- Objectifs : former, suivre les carrières, professionnaliser la filière, développer de nouvelles compétences chez les personnels, attirer de nouveaux publics par l'acquisition de blocs de compétences.
- Une expérimentation menée sur le territoire des Coëvrons.
  - Un dispositif de formation hybride composé de modules en E-learning (questionnaires, quizz, modules en ligne, etc.), couplés à des temps d'immersion en milieu professionnel.
  - Une validation des compétences acquises par la remise d'Open badges et/ou d'attestations.
  - Une possibilité de valider des blocs de compétences liés à certaines certifications (exemple : TP ADFV).
- Retours sur ce projet :
  - Mise en relation stagiaires-structures de formation-entreprises-familles ;
  - Proposition de **parcours souples, innovants et au plus près des territoires** (La Poste, Ad Séniors) ;
  - Réalisation de **capsules vidéos** sur les métiers des services aux personnes.
- Pistes de travail futures :
  - Généralisation du dispositif expérimental (sur la Communauté de Communes Les Coëvrons) aux autres territoires ruraux mayennais ;
  - Elargir la gamme de formations et les entreprises intéressées ;
  - Résultats de l'expérimentation présentés au niveau national des MFR.



Sources : bilans finaux des différents projets, transmis par leur porteur au Service de la formation professionnelle continue

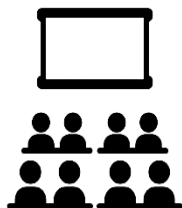
En 2023, dans le cadre du Programme de professionnalisation des acteurs de la formation professionnelle de la Région, le CAFOC a organisé, notamment :



- **4 ateliers sur la digitalisation des formations**, auxquels **8 IFSS** ont pris part, ainsi que **2 journées de sensibilisation à la démarche Duplex portant sur l'illettrisme numérique**.
- 4 IFSS ont participé **aux formations des nouveaux référents handicap, sur les troubles spécifiques des apprentissages**.
- Plusieurs IFSS ont participé au **séminaire Handicap du 21 novembre 2023 au Pont de Cé sur la thématique de l'accessibilité en formation (pédagogie inclusive, handicap auditif et invisible, troubles psychiques, neurosciences, etc.)**.

*Source : Comité de pilotage AMO Professionnalisation des acteurs de la formation*

Dans le cadre du Plan de modernisation 2022-2023 mis en place par la Région Pays de la Loire, **7 instituts de formations sanitaires et sociales\*** ont bénéficié d'un accompagnement renforcé par le Groupe Bizness :



- Le Centre hospitalier du Mans ;
- Le CEAS ;
- La MFR La Ferrière ;
- La CCI Le Mans-Sarthe ;
- L'institut Meslay ;
- Les Etablières ;
- Le CHU de Nantes\*\*.

➔ En moyenne, ces instituts ont été accompagnés sur 4,3 mois sur 5 chantiers : montée en compétences des formateurs à la conception d'E-Learning et sur la scénarisation, identification de parcours à digitaliser, transformation d'un parcours de formation présentiel en parcours multimodal, animation à distance, charte des bonnes pratiques, utilisation d'outils dédiés à la digitalisation, etc.

**Le taux de satisfaction moyen exprimé sur cet accompagnement est de 85%.**

- Point positif : l'accompagnement a permis aux collaborateurs de travailler sur des cas concrets et d'augmenter leur expertise sur l'hybridation.
- Point d'amélioration : l'accompagnement était dense sur un planning contraint.

*Source : bilans finaux des actions d'accompagnement réalisés par le Groupe Bizness, transmis au Service de la formation professionnelle continue*

*\*Initialement, 8 IFSS devaient bénéficier de cet accompagnement. Néanmoins, un institut a manifesté son souhait de reporter cette démarche à une période ultérieure.*

*\*\*L'accompagnement du CHU de Nantes a été prolongé jusqu'en juin 2024, avec 5 jours d'accompagnement supplémentaires.*

L'IFSI-IFAS du Centre hospitalier du Mans a ainsi élaboré un « module 0 » sur la prise en main par les



stagiaires et étudiants de la plateforme de E-learning de cours en lignes, grâce à la réalisation d'un support vidéo, ainsi qu'un module de formation sur le dossier médical du patient, permettant aux apprenants de ré-étudier en-dehors de l'institut.

L'institut a également construit plusieurs jeux numériques offrant aux apprenants la possibilité de réviser leurs connaissances.

Il souhaite poursuivre sur de nouveaux modules de formation.

➤ **Perspectives d'actions pour 2024-2025 :**

- Poursuivre le programme de professionnalisation des acteurs : formations gratuites destinées aux personnels des instituts, élaborées sur la base des priorités régionales (handicap, illettrisme, conseiller relation entreprise, modularisation, intelligence artificielle, neurosciences, efficacité des formations, etc.).
- Poursuivre les travaux sur le futur pôle régional d'excellence des formations sanitaires et sociales du Mans en incluant un pôle de simulation innovant.
- Adapter les projets d'innovation pédagogique portés par l'ARIFTS et l'IFSO vers une dimension d'orientation.
- Encourager la mise en place de la simulation en santé dans les parcours de formation initiale, en co-portage avec l'ARS Pays de la Loire.

# Ambition 3 : Favoriser la réussite des apprenants en formation sanitaire et sociale

## Objectif 5 : Garantir des conditions d'accueil et de vie satisfaisantes aux apprenants durant leur parcours de formation

### Mesure 8 : Accroître l'accessibilité des formations sanitaires et sociales pour les personnes en situation de handicap



- En 2023, 12 organismes gestionnaires de formations sanitaires et sociales sont signataires de la Charte d'accueil des apprenants en situation de handicap, parmi lesquels 9 établissements dispensant des formations sanitaires et 6 établissements de formations sociales.

Source : Direction de l'orientation, de l'animation territoriale et de l'insertion professionnelle



- En 2023, **60 référents handicap** sont présents dans les instituts de formations sanitaires et sociales parmi lesquels 40 dans les instituts de formations sanitaires et 20 dans les instituts de formations en travail social\*.

- Au total, 58 établissements de formations sanitaires et 47 instituts de formations sociales sont dotés d'un référent handicap en Pays de la Loire.

Source : Direction de l'orientation, de l'animation territoriale et de l'insertion professionnelle

\*Un référent est parfois le même pour plusieurs instituts d'un même organisme gestionnaire, ce chiffre ne prend pas en compte les doublons.



Lors de la semaine européenne pour l'emploi des personnes en situation de handicap (SEEPH), le 21 novembre 2023, la Région a co-organisé le séminaire « **Comment améliorer l'accessibilité des formations ?** », aux côtés de l'AGEFIPH et du CAFOC. Cet évènement s'inscrit dans une politique volontariste d'amélioration continue visant à inciter les organismes de formation à renforcer l'accessibilité universelle de leurs formations.



**186 participants** étaient présents, parmi lesquels une vingtaine de représentants des instituts de formations sanitaires et sociales.

Un atelier de travail sur l'accessibilité des formations sanitaires et sociales a été organisé durant ce séminaire. Dans la continuité des **3 ateliers de travail mis en place en 2023 sur l'accessibilité des formations sanitaires et sociales**, il portait spécifiquement sur les freins aux aménagements de parcours.

➤ **Perspectives d'actions pour 2024-2025 :**

- Poursuivre le recensement des référents handicap dans les IFSS, et des instituts adhérents à la Charte d'accueil des apprenants en situation de handicap.
- Accompagner et sensibiliser les instituts, aujourd'hui dépourvus de référent handicap, en lien avec les 5 coordonnateurs départementaux handicap.
- Poursuivre la communication menée sur les référents handicap et la Charte d'accueil des apprenants en situation de handicap dans le cadre des débats budgétaires.
- Continuer à sensibiliser les instituts nouvellement agréés à la démarche d'accueil des apprenants en situation de handicap, en lien avec la Direction de l'orientation, de l'animation territoriale et de l'insertion professionnelle.
- Préciser plus amplement les missions du référent handicap (temps ETP consacré, champ d'action), les attentes et les besoins des instituts de formation.
- Dans le cadre des bilans pédagogiques et rapports d'activités annuels :
  - Débuter un état des lieux des travaux d'accessibilité nécessaires dans les instituts de formations sanitaires et sociales, et valoriser les budgets régionaux alloués pour la réalisation d'aménagements bâtimentaires.
  - Engager un travail de recensement annualisé auprès des instituts de formations sur les effectifs d'apprenants en situation de handicap (statut, formation suivie, lieu de formation, lieu de stage) les freins potentiellement rencontrés, et les réponses apportées pour leur offrir un parcours de formation optimal.
  - Recenser les actions d'information et de sensibilisation organisées par les instituts en faveur de l'accueil des apprenants en situation de handicap.
- Continuer à communiquer et valoriser sur l'offre de formation mise en place par le CAFOC dans le cadre du programme de professionnalisation des acteurs de la formation professionnelle, et sur l'offre de professionnalisation développée par le CARIFOREF des Pays de la Loire et l'AGEFIPH (exemple : les formations sur les troubles cognitifs).

## Mesure 9 : Poursuivre les efforts pour prévenir et lutter contre la précarité des apprenants en formation sanitaire et sociale.



- En 2023, les indicateurs de coûts de rentrée publiés par les fédérations étudiantes révèlent **une augmentation du coût de rentrée** pour la majorité des formations sanitaires à l'exception de la formation de masseur-kinésithérapeute :

	2022	2023
FNEK	6 424€	6 042 €
FNESI	2 924€	3 183 €
UNAE	5 533€	5 843 €
ANESF	2 909€	3 003 €

Sources : enquêtes « Indicateur de coût de rentrée » des différentes Fédérations représentantes des étudiants en FSS.

FNEK : Fédération nationale des étudiants en kinésithérapie

FNESI : Fédération nationale des étudiants en sciences infirmières

UNAE : Union nationale des associations des étudiants en ergothérapie

ANESF : Association nationale des étudiants sages-femmes



- En 2023, **2251 étudiants** présents dans les instituts de formation ligériens ont bénéficié d'une bourse régionale de la Région Pays de la Loire pour un montant annuel moyen accordé de 2889€, représentant un montant global notifié par la Région de 6,5M€.
  - En 2023, la Région a accordé un effort supplémentaire de 1,57 M€ sur les bourses sanitaires et sociales en raison de la réforme des bourses intervenue au niveau national.
- Sur cette même année, **1319 apprenants** en formations sanitaires et sociales de niveaux bac et infra ont bénéficié d'une rémunération publique de stage dans les formations sanitaires et sociales pour un parcours moyen rémunéré de 5750 €, représentant un montant global de de 3,95M€.
- Dans le cadre du dispositif « Je prépare mon parcours vers la formation d'aide-soignant », **95 stagiaires** ont bénéficié d'une rémunération de la Région pour près de 170 k€, soit un parcours rémunéré moyen de 1900 €.

Source : service coordination et accompagnement des apprenants



- Selon l'enquête de l'Observatoire national de la vie étudiante (OVE), 26% des étudiants interrogés disent vivre des fins de mois difficiles ou très difficiles et 20% affirment avoir été dans l'impossibilité de faire face à leurs besoins (exemple : en matière d'alimentation, pour le paiement du loyer, des charges énergétiques, etc.).
  - Les femmes sont davantage impactées par la précarité (21% sont en situation de précarité économique contre 19% des hommes).
  - Les étudiants âgés de plus de 24 ans sont les plus touchés par la précarité, avec 30% des 24-25 ans déclarant ne pas pouvoir répondre à leurs besoins.
  - De même, les étudiants boursiers, décohabitants et exerçant une activité professionnelle en parallèle de leurs études sont les plus vulnérables face à cette précarité.
  - 34% des interrogés indiquent avoir renoncé à des soins pour cause financière sur les 12 mois précédant l'enquête. Ce sont les femmes qui sont majoritairement concernées par ce non-recours (38% contre 29% des hommes).
- Selon l'enquête Bien-être de la FNEI, près de **53%** des étudiants en soins infirmiers déclarent leur santé financière comme « mauvaise » ou « très mauvaise », et **29%** disent avoir déjà été contraints de choisir entre le paiement d'un loyer ou se nourrir.

Source : Enquête nationale sur les conditions de vie des étudiants réalisée en 2023 par l'Observatoire national de la vie étudiante.

Enquête Bien-être « #Nous soignerons demain » produite par la FNEI en 2022.



- Au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2023, la Région a lancé une enquête de recensement sur l'accès aux services universitaires auprès des IFSS ligériens. Les résultats indiquent :
  - Une majorité des instituts interrogés n'ont participé à **aucune instance de suivi de leur convention universitaire** :
    - 13 instituts de formations (8 IFSI, 2 IFMK, 1 institut de formation d'infirmiers spécialisés et 2 instituts de formation en travail social) disent ne jamais avoir pris part à ce type d'instance.
  - **Une réception tardive des cartes d'étudiants évoquée par certains instituts.**
  - **L'éloignement géographique** entre certains instituts et les universités ne permet pas aux étudiants d'accéder aux services universitaires.
  - La plupart des instituts n'ayant pas de solution de restauration universitaire à proximité ont mis en place **des solutions alternatives**, et d'autres ont été dotés d'un **CROUS Truck**.
  - Des initiatives inspirantes à encourager telles que le **conventionnement entre l'IFSI de Chateaubriant et le CROUS sur 4 projets** : l'accès à une salle de sport et à une piscine, la mise à disposition de 5 ordinateurs, et l'installation d'un distributeur de protections hygiéniques

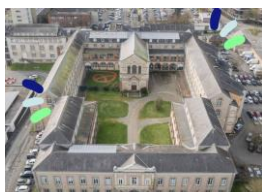
Source : enquête sur l'accessibilité des services universitaires pour les étudiants des formations sanitaires et sociales menée en 2023 par la Région Pays de la Loire.



Le 26 janvier 2023, Madame POIRIER, Conseillère régionale déléguée aux formations sanitaires et sociales, a rencontré les représentants des fédérations nationales étudiantes de la FNEK, FNESI et ANESF, ainsi que les représentants de l'association InterAsso. Ce temps d'échanges a permis de poursuivre le travail collaboratif engagé l'année précédente pour l'élaboration du SRFSS 2023-2028, et de favoriser la liberté des échanges sur une pluralité de sujets majeurs relatifs à l'attractivité de leurs formations et futurs métiers, le développement de l'apprentissage, les conditions de vie des apprenants, etc.

Souhaitant renforcer son action en proximité des besoins et des attentes exprimés par les apprenants des formations sanitaires et sociales, la Région renouvellera cette rencontre chaque année.

- Le 30 novembre 2023, le nouveau « Campus santé » du Centre hospitalier de Laval a été inauguré. Il prend ainsi place au sein de l'ancien EHPAD du Rocher-Fleuri et permet d'accueillir des internes réalisant leur stage dans des hôpitaux mayennais ou dans des cabinets libéraux de médecine générale.



- A ce jour, un total de **47 chambres individuelles** de 13 à 20 m<sup>2</sup>, et **6 appartements T2** de 30m<sup>2</sup> sont disponibles.
- Des espaces communs sont également accessibles, tels qu'un réfectoire de 100 places assises.

La Région Pays de la Loire soutient ce projet à hauteur de 250 k€. Plus globalement, le Centre hospitalier de Laval souhaite créer un véritable campus pour les internes hospitaliers et de ville, accroître l'attractivité du territoire et ainsi doubler la capacité d'accueil des internes (cible de 80 internes à terme).

Source : Service santé de la Direction des politiques territoriales



*Le Centre hospitalier de Laval pourrait ouvrir l'offre d'hébergement aux stagiaires des formations paramédicales*

- Depuis 2017, la Région Pays de la Loire soutient les structures qui mettent en place une solution d'hébergement pour les jeunes engagés dans une démarche d'insertion sociale et professionnelle.



- La Région soutient le projet **d'hébergement temporaire chez l'habitant (HTH)**, porté par l'Union régionale pour l'habitat des jeunes (URHAJ).
  - Ce dispositif d'hébergement innovant et solidaire a pour objectif de **mettre en relation des jeunes et des familles d'accueil habitant à proximité des structures employeuses** au sein desquelles ils occupent un emploi ou réalisent un stage, une formation ou une alternance.
  - Le coût de cette offre d'hébergement de courte durée est estimé entre 12 à 15€ la nuitée, et ne peut excéder **250€ à 270€ par mois** selon la saison.
  - Ce dispositif a pour vocation d'être déployé sur l'ensemble des départements ligériens.

- Pour exemple, 11 communautés de communes sarthoises sont aujourd’hui couvertes par ce dispositif (sur 28 territoires couverts à l’échelle régionale) \*.  
*Source : Direction de l’orientation, de l’animation territoriale et de l’insertion professionnelle et Info jeunes Pays de la Loire*

\*En date de novembre 2023.



- La région Pays de la Loire compte 43 résidences Crous sur ses territoires.
- La Région soutient plusieurs projets de restaurants universitaires du Crous : le RU d’Heinlex (Saint-Nazaire – 44), et Vaurouzé (Le Mans – 72) dont la livraison est prévue en 2026.
- Mise en place des repas à 1€ pour les étudiants boursiers dans les restaurants universitaires, gérés par le Crous.

*Source : site du CROUS Nantes Pays de la Loire et Direction de l’enseignement supérieur et de la Recherche*



- Plusieurs nouvelles offres de restauration, définitives ou temporaires, ont été mises en place pour les apprenants des formations sanitaires et sociales :
  - **Pôle régional de formations santé, social de Laval (53)** : une offre de restauration temporaire du Crous est distribuée dans les locaux mis à disposition par Laval Agglo, située à 300m du Pôle. Cette salle est ouverte à tous les apprenants, et est équipée de micro-ondes.
    - Un projet de réhabilitation d’un autre bâtiment est en cours par Laval Agglomération, afin d’y installer une offre de restauration en libre-service.
  - **Cité Marion Cahour (44)** : ouverture en septembre 2023 pour tous les apprenants de la salle de restauration équipée de micro-ondes, et passage du Crous Truck tous les lundis, mercredis et vendredis.
    - Un projet d’intégration du Crous est en cours dans cet espace.
  - **IFM3R (44)** : passage du Crous Truck tous les mardis et jeudis et mise à disposition d’une salle avec micro-ondes.
    - Un projet de la nouvelle faculté de santé (NFS) est en cours.

*Source : Service formations sanitaires et sociales*



- Dans le cadre de sa Stratégie « Egalité, Civisme et Engagement » 2022-2027, la Région Pays de la Loire a lancé – en partenariat avec les 2 associations nationales l’Agence du Don en Nature et Dons Solidaires, une **opération annuelle de distribution gratuite de produits d’hygiène** au bénéfice des personnes en situation de précarité dont les personnes en formations sanitaires et sociales (infra bac et post bac).
  - Un soutien de 100k€/an est ainsi apporté à l’Agence du Don en Nature et Dons solidaires pour leur projet de distribution de produits d’hygiène ;
  - En 2023, 121 structures ont été bénéficiaires de ce dispositif, dont **21% de structures étudiantes**.



“*Beaucoup de nos apprenants aides-soignants se trouvent dans une situation de précarité. L’initiative menée par la région contribue à limiter le risque d’une rupture de parcours de formation et participe à la mise en œuvre d’un environnement plus sécurisant.*”

**Isabelle VOVARD, directrice centre de formation IFSO Le Mans**

**i** Dans le cadre de sa démarche « Pays de la Loire : [Ma Région Anti-gaspi](#) » favorisant le déploiement d’actions/projets innovants en matière de lutte contre la précarité et le gaspillage alimentaire, la Région a tissé des liens étroits avec les Banques alimentaires pour implanter et essaimer sur son territoire la plateforme numérique « Proxidon », favorisant la mise en lien entre des donateurs de produits alimentaires et des associations locales de solidarité. Ce projet cible à la fois les « zones blanches » mais également les étudiants en situation précaire.

- En 2023, la Région a également accompagné d’autres associations pour lutter contre la précarité étudiante comme :
  - L’association Cop1 (30 k€) pour consolider l’aide alimentaire auprès des étudiants en situation précaire en Pays de la Loire ;
  - L’AFEV (20 k€) pour consolider les projets de colocations solidaires sur l’agglomération angevine ;
  - Les fondations des 3 Universités de la région pour le lancement du chèque logement énergie pour les étudiants en situation précaire (9 k€).



En 2023, l'Etat a mis en place le programme « **Mieux manger pour tous** » (MMPT) issu de la création d'un fonds d'aide alimentaire durable dont l'objectif premier est de soutenir la qualité de l'aide alimentaire, et de permettre aux publics en situation de précarité d'accéder à une alimentation saine, durable et équitable.

Sur le plan régional, ce programme s'est traduit par le lancement d'un appel à projets par la DREETS Pays de la Loire.

→ Plus de 30 projets ont ainsi été retenus.

**Sur ce sujet de l'aide alimentaire, la DREETS a également dédié une enveloppe spécifiquement pour les étudiants.**

*Source : ministère des Solidarités, de l'autonomie et de l'égalité entre les femmes et les hommes.*

- Afin de faciliter la réalisation des stages, la DREETS Pays de la Loire a également soutenu trois structures sociales pour **faciliter la mobilité des étudiants en situation de précarité**.



- La Région Pays de la Loire soutient le déploiement du service d'écoute nocturne gratuit « Nightline » auprès de l'ensemble des étudiants ligériens.

➤ **Perspectives d'actions pour 2024-2025 :**

- Initier des travaux collaboratifs (via des groupes de travail) sur la thématique de la précarité des apprenants en formations sanitaires et sociales ;
- Continuer à participer aux instances de travail initiées avec les instituts de formation de Laval, Saumur et Rezé, ainsi que les acteurs du futur pôle régional d'excellence des formations sanitaires et sociales du Mans, afin de mettre en place des solutions de restauration pérennes ;
- Participer à améliorer la lisibilité et la connaissance des aides du CROUS auprès des apprenants en formations sanitaires et sociales ;
- Encourager le développement d'initiatives locales visant à prévenir et/ou lutter contre toutes les sphères de la précarité (alimentaire, financière, mentale, numérique, logement, etc.), en co-portage avec la DREETS Pays de la Loire ;
- Suivre la création d'une Maison des internes, portée par le Centre hospitalier Nord-Mayenne et s'adressant prioritairement aux internes, dont l'ouverture est prévisionnée pour la fin de l'année 2024. Il s'agit d'étudier la possible intégration des apprenants paramédicaux.
- Poursuivre la mise en place des rencontres annuelles avec les représentants des fédérations nationales et locales des apprenants en formations sanitaires et sociales.

## Objectif 6 : Renforcer l'accompagnement et le suivi régulier des apprenants sur l'ensemble de leur parcours de formation

### Mesure 10 : Consolider les actions d'accompagnement en amont de la formation



- Un total de **858 arrêts** comptabilisés dans les formations sanitaires et sociales en 2023, toutes voies de formation confondues, soit **12,9% d'augmentation**.
  - Pour la voie de l'apprentissage, 30 arrêts de formation sont dénombrés dans les formations sanitaires et 11 dans les formations en travail social.
  - **387 arrêts de formation en première année** sont survenus en 2023, toutes formations confondues.
- Depuis 2021, 453 stagiaires ont intégré le dispositif préparatoire « Formation aide-soignant – module préparatoire ».
  - En 2023, 6 instituts de formation d'aide-soignant (IFAS) ont mis en place ce dispositif de formation préparatoire représentant un total de 13 sessions.
  - Au total, 143 participants ont été recensés à l'entrée de ce dispositif sur un total de 245 places ouvertes (**taux de remplissage de 58%**).
  - Le taux de réussite à la sélection aide-soignant s'élève à **63%** en 2023 (en moyenne à **53% depuis le démarrage de l'action en 2021**).
- Parmi les apprenants entrés en formations sanitaires et sociales en 2023, 122 personnes ont antérieurement suivi une formation PREPA (hors PREPA sanitaire et sociale), dont :
  - 52 parcours PREPA Clés ;
  - 49 parcours PREPA Avenir ;
  - 10 PREPA Clés Avenir ;
  - 11 PREPA Rebond.

Source : Direction de l'emploi, de la formation professionnelle et de l'apprentissage



A l'occasion de l'évènement annuel dédié aux formations sanitaires et sociales, en date du 4 décembre 2023, un atelier a été mis en place afin de permettre aux instituts de formation qui le souhaitent d'échanger sur leurs pratiques dans le cadre de la mise en œuvre du dispositif « formation d'aide-soignant – module préparatoire ». L'ensemble des participants ont ainsi été invités à travailler sur 3 thématiques : le contenu de la formation (formation théorique, stages), la levée des freins (garde d'enfants, mobilité, etc.), le partenariat avec les acteurs de l'emploi et

le suivi post-formation. L'objectif de ce temps était d'aboutir à une fiche action, qui servirait de support aux IFAS conduisant l'action ou souhaitant s'y engager.

➤ **Perspectives d'actions pour 2024-2025 :**

- Poursuivre les travaux et les réflexions engagés en 2023 sur le dispositif « formation aide-soignant – module préparatoire » ;
- Organiser la nouvelle offre préparatoire « Formation d'accompagnant éducatif et social – module préparatoire » et veiller à son bon déroulement.

**Mesure 11 : Renforcer l'accueil, le suivi et l'accompagnement des apprenants, notamment durant leurs périodes de stage**

- Au cours de l'année 2023, le GÉrontopôle des Pays de la Loire a réalisé une étude qualitative sur les motifs d'interruption dans les parcours de formation aide-soignant, accompagnant éducatif et social (AES) et infirmier.
  - La Région et l'Agence régionale de santé (ARS) des Pays de la Loire ont co-piloté cette étude, aux côtés de plusieurs instituts de formations ligériens et du CARIFOREF.
  - Cette étude s'inscrit en complémentarité avec l'étude quantitative menée par la Région.
  - Plusieurs facteurs explicatifs des interruptions de formation sont mis en exergue par cette étude, parmi lesquels :
    - **Aide-soignant** : l'absence d'un collectif de classe/d'un groupe formation, des contenus de formation trop exigeants et en décalage avec la réalité d'exercice, difficile conciliation entre vie privée et vie d'apprenant, mauvaises expériences de stage, un choix d'orientation par défaut, etc.
    - **Infirmier** : un rythme de formation intense, un niveau d'exigence très élevé, un manque de préparation aux modalités d'enseignement universitaires, des modalités de sélection à l'entrée perfectibles, des mauvaises expériences de stage, etc.
    - **AES** : un contenu de formation jugé trop théorique et déconnecté de la réalité d'exercice.



*Source : étude qualitative sur les motifs d'interruption dans les parcours de formation des diplômés d'infirmier d'Etat (IDE), d'aide-soignant et d'accompagnant éducatif et social (AES) menée par le GÉrontopôle Pays de la Loire*



Au cours de l'évènement annuel dédié aux formations sanitaires et sociales du 4 décembre 2023, un atelier a été installé afin d'apporter des premiers éléments de réponse à la question suivante « **Comment renforcer l'articulation entre les organismes de formation et les structures employeuses pour garantir un accueil en stage optimal ?** ». Animé par l'ARS Pays de la Loire, cet atelier a donné lieu à l'émergence de plusieurs pistes de réflexion, répondant à 2 sous-questions :



- Que faire pour sécuriser les parcours de formation des apprenants en formations sanitaires et sociales et les encourager à exercer durablement leurs professions ? Qu'est-ce qui donne sens au travail de ces futurs professionnels ?
- Quels axes travailler en priorité pour garantir un parcours de formation sécurisé et gagnant-gagnant pour toutes les parties prenantes ?

Ces pistes d'actions sont accessibles au sein du compte-rendu des ateliers de l'évènement du 4 décembre 2023.

- Dans le cadre du Programme de professionnalisation des acteurs de la formation professionnelle de la Région, le CAFOC de Nantes a mis en place [une boîte à outils](#) ayant pour vocation d'accompagner les organismes de formations et les CFA ligériens dans le développement d'une **offre de formation de salarié tuteur et salarié formateur FEST**. (Formation en situation de travail).



- En 2023, la Région a participé aux travaux pilotés par la DREETS, la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS) et l'Ecole de Design de Nantes pour concevoir **un livret d'accompagnement en stage des étudiants en 1<sup>ère</sup> année de formation en travail social**, dénommé « Alter Hebdo ».

➤ **Perspectives d'actions pour 2024-2025 :**

- Participer à la construction du programme de formation du CAFOC sur l'accompagnement de la professionnalisation des conseillers relation entreprise (CRE), plus spécialement en lien avec la mission 3 « *Facilitation de la relation entreprise-OF dans la réalisation des parcours des apprenants* » de leur fiche de poste.  
Cette mission est composée d'un axe sur l'appui aux entreprises dans l'accueil et l'intégration d'apprenants.
- Encourager le développement des actions favorisant l'accueil en stage : renforcement des liens IFSS-employeurs, actions de mutualisation des places d'accueil en stage entre instituts, conventionnement partenarial, etc. Action co-portée par l'ARS et la DREETS Pays de la Loire.
- Engager des réflexions sur la mise en œuvre d'une action territoriale dédiée à la sensibilisation des fonctions tutorales, co-portée par la Région et l'ARS.
- Définir un plan d'actions au regard des résultats de l'enquête qualitative menée par le Gérontopôle des Pays de la Loire, co-pilotée par la Région et l'ARS.
- Diffuser le carnet de bord Alter Hebdo auprès des instituts de formation en travail social afin qu'ils le distribuent à l'ensemble de leurs étudiants en première année.

# Ambition 4 : Penser l'installation durable des futurs professionnels au sein des territoires ligériens

## Objectif 7 : Fidéliser les futurs professionnels du secteur sanitaire et social sur les territoires

### Mesure 12 : Encourager les échanges entre les instituts de formations sanitaires et sociales et les employeurs du secteur, en lien avec les collectivités locales soucieuses de l'attractivité de leur territoire, pour favoriser l'installation des futurs professionnels



- L'enquête sur l'insertion des sortants des formations sanitaires et sociales 2023 met en avant :
  - Plus de 9 formés sur 10 ont eu un accès à l'emploi depuis leur sortie de formation ;
    - 94% des apprenants issus d'une formation sanitaire ;
    - 91% des apprenants issus d'une formation sociale.
  - Au moment de l'enquête, **91%** des sortants des formations sanitaires et **87%** des sortants des formations sociales sont en emploi.
  - **1/3 des personnes interrogées indiquent avoir été stagiaires dans l'établissement dans lequel ils travaillent.**
    - 51% des formés en soins infirmiers travaillent au sein d'un établissement dans lequel ils ont effectué une période de stage.
    - 40% des anciens étudiants assistants de service social exercent dans une structure au sein de laquelle ils ont été stagiaires.
    - 38% des anciens étudiants éducateurs spécialisés travaillent dans une structure au sein de laquelle ils ont été stagiaires.
    - 36% des formés auxiliaires de puériculture exercent dans un établissement où ils ont réalisé une période de stage.
  - **85% des personnes sortant d'un parcours de FSS résident en Pays de la Loire 6 mois après l'issue de leur parcours de formation.**
    - Plus de 9 formés sur 10 occupant un emploi travaillent dans le département dans lequel ils résident.
    - Avant la formation, 12% des apprenants vivaient hors des Pays de la Loire, contre **15%** à leur sortie.
      - Un ancien apprenant sur 10, résidant hors des Pays de la Loire, travaille dans la région.

Source : Enquête du CARIFOREF des Pays de la Loire « Sanitaire et social, sortants de formation 2022 : un très bon accès à l'emploi malgré des difficultés pendant la formation ».



- Une enquête menée par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) et publiée en juillet 2023 révèle que seules "**54% des infirmières hospitalières le sont toujours après 10 années de carrière**". Ce taux décroît avec l'arrivée des nouvelles générations, passant de 60% pour les infirmières ayant débuté leur carrière entre 1990 et 1994, à 50% pour celles entrées 20 ans plus tard.

Toutefois, ce chiffre doit être relativisé et mis en perspective en tenant compte de l'exercice libéral. En effet, **10% des infirmières ayant débuté leur carrière à l'hôpital entre 2006 et 2019 choisissent d'exercer exclusivement en libéral dix ans après leur première prise de poste.**

*Source : Enquête de la DREES « Près d'une infirmière hospitalière sur deux a quitté l'hôpital ou changé de métier après dix ans de carrière », juillet 2023. Cette étude porte sur une cohorte de soignantes entrées dans la profession entre 1989 et 2019.*

➤ **Perspectives d'actions pour 2024-2025 :**

- Renforcer les liens entre les instituts de formations en travail social et les structures employeuses pour favoriser l'identification de lieux de stage, en co-portage avec la DREETS.

## Mesure 13 : Simplifier et fluidifier l'accès à la formation tout au long de la vie (FTLV) et les reconversions professionnelles

- En 2023, le nombre de demandes de projets de transitions professionnelles (PTP) vers le métier d'infirmier a doublé comparativement à 2022, **passant de 16 à 30 dossiers réceptionnés**. Un taux d'acceptation de 36% était observable au 31 août 2023.

- Le coût d'un parcours de formation en soins infirmiers pour une personne en reconversion professionnelle est estimé entre 120 k€ et 140 k€.



- Sur cette même année, **73 dossiers de demande de financement pour des parcours de reconversion vers une formation d'aide-soignant** ont été déposés. Au 31 août 2023, un taux d'acceptation de 71% était enregistré.

- Parmi les candidats, 31% sont issus du domaine de la santé, 10% de la grande distribution et 10% du secteur de l'industrie.

*Source : Bilan 2022-2023 de Transitions Pro Pays de la Loire.*

Le 3 octobre 2023, Madame POIRIER a rencontré les représentants de Transitions Pro Pays de la Loire, de la CFDT, du MEDEF, d'Uniformation et de l'OPCO Santé. Cette rencontre avait pour objectif de travailler collectivement à des pistes d'actions pour perfectionner l'accompagnement des publics salariés souhaitant se former dans l'une des filières sanitaires et sociales placées sous l'égide de la Région. Plusieurs hypothèses ont ainsi été avancées pour faciliter l'entrée en formation et la réussite des personnes souhaitant s'engager dans un parcours de formation d'aide-soignant ou d'infirmier.



Deux fois par an, Transitions Pro Pays de la Loire renouvelle la liste des métiers prioritaires. En mai 2023, plusieurs métiers du secteur sanitaire et social sont mis en exergue parmi lesquels :

- Educateur spécialisé / moniteur-éducateur ;
- Personnel d'encadrement et de coordination / Responsable de secteurs ;
- Agents spécialisés de l'enfance dans le champ du travail social (EJE, assistant familial notamment) ;
- Aide-soignant ;
- Auxiliaire de puériculture ;
- Ambulancier.



Le 2 octobre 2023, Transitions Pro et l'IFSO ont inauguré la première session du dispositif expérimental hybride de la Validation des acquis de l'expérience (VAE) aide-soignant. S'adressant aux agents de service hospitalier (ASH) faisant-fonction, ce parcours allie 24h d'accompagnement VAE et une formation théorique de 70h sur le métier d'aide-soignant (répartis sur 2 semaines). L'accompagnement à la VAE est ainsi pris en charge

par Transitions Pro, et les heures de formations sont acquittées par les employeurs, l'OPCO Entreprises de proximité et/ou l'ARS.

Ainsi, 5 salariés ont intégré cette expérimentation à Nantes. Une présentation devant le jury est prévue en mai 2024.

Source : [site de l'IFSO](#)



Le 17 novembre 2022, le projet de Loi Marché du Travail portant réforme de la VAE a été adopté. Cette réforme amène des transformations profondes du dispositif, avec :

- La suppression de la durée minimale d'expérience et de la phase administrative de recevabilité du dossier de VAE ;
- L'introduction de l'**architecte de parcours**, qui accompagne le candidat dès la constitution du dossier de faisabilité (en amont de la recevabilité) ;
- L'allongement de la durée du congé VAE, passant de 24h à 48h ;
- La création d'un service public de la VAE et d'une plateforme pour centraliser les financements.

Le 25 juillet 2023, le portail numérique France VAE a été inauguré avec 210 certifications présentes dans 4 secteurs prioritaires parmi lesquels celui du sanitaire et social.

Ce service public sera porté par un groupement d'intérêt public (GIP) constitué de membres de droit : l'État, les Régions, France travail, l'Afpa, les OPCO et les associations paritaires Transitions Pro, auxquels pourront s'ajouter "*d'autres personnes morales publiques ou privées*" (Agefiph, France Compétence, etc.). Les missions du GIP, dont la création est prévue pour début 2024, portent sur l'information et la promotion de la VAE, l'orientation des personnes vers les parcours les plus adaptés, et le suivi statistique de la VAE.

→ Le Gouvernement affiche **un objectif de 100 000 parcours VAE/an d'ici la fin de l'année 2027**.

Sources : Région de France et la Direction de l'orientation, de l'animation territoriale et de l'insertion professionnelle

➤ **Perspectives d'actions 2024-2025 :**

- Poursuivre les discussions engagées avec Transitions Pro sur les parcours de reconversion professionnelle vers les métiers d'infirmier et d'aide-soignant, et suivre la mise en place de la convention de partenariat Région-Transitions Pro sur les années 2024 et 2025, et travailler à son extension à l'ANFH.
- Confirmer l'engagement de la Région dans la mise en place de la réforme de la VAE au regard de ses compétences sur l'information-conseil sur la VAE.
- Poursuivre en partenariat avec l'ARS et la DREETS les réflexions sur l'accompagnement à la VAE via des formations complémentaires.
- Recenser les évolutions chiffrées des parcours de validation des acquis de l'expérience grâce aux données transmises par la DREETS Pays de la Loire.

**Hôtel de la Région**  
1 rue de la Loire  
44 966 Nantes cedex 9  
02 28 20 50 00  
[paysdelaloire.fr](http://paysdelaloire.fr)



**RÉGION  
PAYS  
DE  
LA LOIRE**